

# Rapport d'activité 2014



**Cluses Arve  
& montagnes**



## Le mot du Directeur Général des Services

« En période de crise, le risque encouru par toute organisation est le repli sur elle-même et l'adoption d'une posture défensive face à ce qu'elle perçoit d'agressivité autour d'elle. Elle se recentre alors sur son cœur de métier et sur ses fondamentaux. Les collectivités locales n'échappent pas à ce phénomène. Forte est la tentation pour les élus et les services de s'en tenir à l'exercice de bonne gestion administrative, délaissant les champs d'investigation explorés en des temps plus favorables.

La recherche de réduction des dépenses accapare totalement leur esprit et ils se concentrent sur cette nécessité sans toujours prendre en compte l'ensemble des actions publiques qu'ils sont chargés de mettre en œuvre. Il est vrai que leur préoccupation est grande, car les collectivités ne peuvent plus jouer comme avant leur rôle d'amortisseur envers nos concitoyens les plus fragiles.

Contraints de réduire la voilure, les collectivités locales doivent réinventer leur action en conciliant baisse des ressources et maintien du service public. Ce service public qu'on utilise quotidiennement, sans s'en rendre compte et qui nous semble acquis doit sans cesse être réinterrogé pour s'adapter aux besoins de toute la population. Il nous revient l'impérieuse obligation de continuer à lui donner du sens. Mais on ne peut se contenter de rester dans un registre décalé des réalités du moment. Il s'agit d'être créatif et d'innover en s'appuyant sur un socle de valeurs partagées avec nos concitoyens.

La réduction des dépenses publiques ne doit constituer qu'une étape et non une fin en soi. Elle doit s'inscrire dans un cycle long qui verra l'invention de nouvelles formes d'action publique. Nous ne pouvons maintenir, à tout prix, des interventions sans en mesurer l'efficacité réelle. Le service public n'est pas un simple produit livrable, c'est un cycle de vie qui induit une communication constante entre la collectivité et les habitants. En mesurant son efficacité, le service public peut répondre aux mutations nécessaires et répondre aux besoins implicites et spécifiés de la population, voire de ses besoins potentiels en explorant de nouveaux domaines.

C'est pourquoi ce rapport d'activité apporte un éclairage sur les actions menées par la communauté et constitue un outil d'aide à la décision. En cette période de fortes contraintes financières, ce document contribuera à la nécessité de redéfinition des politiques publiques sur le territoire communautaire. »

**Christophe LEFORT**

## Rapport annuel d'activité

*Selon l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales*

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

*Article modifié par les Lois n°99-586 du 12 juillet 1999, n°2013-403 du 17 mai 2013 et n°2014-58 du 27 janvier 2014*

**Ce document a été réalisé avec la précieuse collaboration de Xavier Michon, dans le cadre de son stage en alternance de première année de Master Management de Projet – Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne**



# Sommaire

## Direction de l'aménagement et du développement durables du territoire

page 5

|  |    |
|--|----|
| Transports .....   | 6  |
| Protection des milieux et des espaces naturels .....     | 6  |
| Agenda 21.....   | 7  |
| Climat et qualité de l'air .....                         | 7  |
| Aménagement forestier, espaces agricoles et ruraux ..... | 8  |
| CDDRA.....   | 9  |
| Logement et habitat.....                                 | 10 |
| Politique de la ville.....                               | 10 |

## Direction de l'environnement, des déchets, de l'assainissement et de l'énergie

page 11

|   |    |
|---|----|
| Assainissement collectif .....                              | 12 |
| Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ..... | 14 |
| Déchets .....   | 15 |

## Direction du développement économique, touristique, culturel et social

page 17

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Développement économique ..... | 18 |
| Culture .....                  | 19 |
| Tourisme .....                 | 19 |

## Services fonctionnels

page 21

|   |    |
|---|----|
| Commande publique.....                  | 22 |
| Ressources Humaines.....                | 24 |
| Finances .....                          | 25 |
| Chiffres clés de l'administration ..... | 30 |



## Chapitre 1

# AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES DU TERRITOIRE

Logement et habitat

Agenda 21

Contrat de ville

Transports

Programme Local  
de l'Habitat

Aménagement forestier,  
espaces agricoles et ruraux

Autobus

Politique de la ville

CDDRA du Faucigny

Climat et qualité de l'air

Espaces Naturels  
Sensibles

PSADER

Protection des milieux et des  
espaces naturels

LEADER

## Direction de l'aménagement et du développement durables du territoire

## Transports



**Figure 1 : photographie des autobus urbains**

### Nouveaux marchés pour les autobus urbains de Cluses

- **Changement de prestataire** au 1<sup>er</sup> janvier 2014 : RATP Dev remplace la SAT pour les lignes urbaines et le transport scolaire
- Obligation du port de la tenue réglementaire pour les conducteurs de bus
- Installation de « girouettes couleurs » annonçant les lignes et les arrêts de bus
- **Mise en service d'un autobus de norme Euro 6** (dernière norme anti-pollution)
- **Pose du logo 2CCAM sur l'ensemble des autobus urbains** (figure 1)
- **Diffusion d'un guide des horaires** (1000 exemplaires)

### 2014 en chiffres

**1300** Voyages par jour

**2500** Elèves transportés chaque jours (hors Cluses)

**33000** Km parcourus



Suivi de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) en vue de l'élaboration du futur Réseau de Transport en commun

**Signature de la convention pour le CEVA : engagement pluriannuel de 475 000 € sur une durée de 5 ans**

**Suivi de projet « Mobilité Electrique »**

**Déploiement de la centrale de mobilité « MobiCime »** par le département de la Haute-Savoie

**Organisation des navettes pour le festival Musiques en Stock** (4000 passagers sur 4 jours)

## Protection des milieux et des espaces naturels

**Contrat Territorial des Espaces Naturels Sensibles (ENS) en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie**

- Réalisation d'un diagnostic des espaces naturels et des actions environnementales éligibles sur la Communauté de Communes
- Préparation à la mise en place du programme d'actions 2015-2019



**Réalisation d'un chantier participatif d'arrachage des plantes invasives** à Marnaz en deux phases (Juillet et Septembre, voir figure 2)



**Protection des zones d'hivernage de la faune sauvage en partenariat avec la fédération des chasseurs** à Nancy-sur-Cluses pour éviter le passage des skieurs et des randonneurs. Bilan très positif de cette action

**Suivi des dossiers Natura 2000** relatifs à la protection d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales, considérés comme menacés et/ou remarquables sur le territoire européen



**Figure 2 : avant et après l'arrachage des plantes invasives**

## Protection des milieux et des espaces naturels (suite)

Suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Arve pour la gestion équilibrée de la ressource en eau (mesure de qualité, plan de protection contre les crues...)

Animations de sorties ainsi que de temps de sensibilisation aux espaces naturels



**Figure 3 :**  
logo du label  
Agenda 21

## Dispositif contractuel : l'Agenda 21

Dossier de renouvellement de la candidature au label Agenda 21 France

## Climat et qualité de l'air

Suivi du Fonds Air-Bois pour favoriser des modes de chauffage moins polluants, 235 bénéficiaires sur la ZCCAM depuis son lancement en juin 2013

Suivi de la convention avec Prioriterre pour la mise en place de 8 permanences Info-Energie à Cluses, Marnaz, Scionzier et Thyez

**Figure 4 : logo**  
du Fonds Air  
Bois du PPA



**Figure 5 :** stand place des allobroges à  
Cluses pour la fête de la nature



**Figure 6 :** sortie nature sur les pentes du Chevrans

## Aménagement forestier, espaces agricoles et ruraux



**Programme de Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) :** élaboration de la candidature du territoire du Faucigny



**Poursuite des actions du Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural (PSADER), volet agricole et forestier du CDDRA**

**Suivi des plans pastoraux territoriaux**

**Suivi du projet Agro-Environnemental et Climatique Fier-Aravis (PAEC)** pour l'amélioration des pratiques agricoles

**Participation à la candidature du PAEC Inter-Plans Pastoraux Territoriaux de Savoie et Haute-Savoie,** portée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc



**Animations en forêts privées :** partenariat entre la 2CCAM et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) pour conseiller les propriétaires forestiers et faciliter la mise en œuvre des chantiers privés et publics-privés

- Un technicien à temps plein
- Réalisation de 37 visites-conseil et organisation de 2 réunions d'information
- 150 propriétaires privés contactés lors des réunions et 40 lors des visites-conseil
- 4 chantiers (éclaircies, jardinage et coupes) ont été mis en place



**Lancement du programme d'actions de la charte forestière Arve-Giffre** suite au diagnostic réalisé en 2013

Réalisation d'une étude par l'Office National des Forêts (ONF), pour l'élaboration d'un schéma de desserte sur le massif de Marnaz, Scionzier et Mont-Saxonnex

Zoom sur...



### La candidature au programme LEADER 2014-2020

Mobiliser de nouvelles ressources financières pour la concrétisation de projets déjà identifiés

Développer de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire

Près de 2 millions d'euros ont été sollicités dans le cadre de la candidature du Faucigny sur le thème de l'économie de proximité.

5 fiches actions ont été déposées concernant les circuits courts alimentaires, le tourisme d'affaire et de proximité, le commerce de proximité et l'unité de séchage bois bûche.

## Dispositif contractuel : le CDDRA du Faucigny

### Le CDDRA du Faucigny en 2014 c'est ...

... 20 porteurs de  
projets accompagnés

... 21 subventions  
accordées

... 305 027 € de  
subventions régionales  
distribuées sur l'année

... 43 projets mis en  
place

Les **Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA)** sont des dispositifs initiés par la Région Rhône-Alpes qui vise à contractualiser avec les territoires. Le CDDRA est axé essentiellement sur le **développement économique industriel et touristique**. Il accorde une attention toute particulière à **l'aménagement du territoire** en s'appuyant sur les deux intercommunalités que sont la Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes et la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre. Un volet important a été consacré au **développement rural** autour de l'agriculture, de la forêt et des espaces naturels via le PSADER.

L'objectif est de mettre en place un **projet basé sur les enjeux spécifiques** de chaque zone tout en répondant aux priorités fixées par les élus régionaux. Sur la base d'un **diagnostic partagé par les représentants politiques et les partenaires**, un **programme d'action est élaboré sur 6 ans** en vue de **mobiliser des financements pour faire émerger des projets jugés prioritaires, innovants et exemplaires** au regard de ces enjeux identifiés sur le territoire.

Afin d'associer la société civile à cette démarche, la Région soutient la mise en place de **Conseils Locaux de Développement (CLD)** visant à **réunir les citoyens et les acteurs socio-économiques** du territoire. Le but est de **favoriser la mise en place des actions identifiées dans le cadre du CDDRA** et donner un **avis consultatif** sur les étapes fortes du contrat.

**C'est 3,2 millions qui ont été affecté sur 6 ans en vue de cofinancer les projets pour la période 2011-2017.**

### Le Conseil Local de Développement (CLD)

Le **CLD a vocation d'accompagner les politiques contractuelles d'aménagement du territoire** aux différentes étapes de sa vie : candidature, charte, contrat, avenant, mise en place opérationnelle du programme d'actions, suivi, évaluation... Le **CLD est force de proposition au service des élus**.

Le CLD en 2014 c'est : 87 membres, 5 groupes de travail, 4 grands projets, 5 projets internes, 8 projets partagés auxquels le CLD est associé



### Exemple de projet réalisé sur le territoire : Micro-trottoir sur le commerce de proximité :

réalisation d'une quinzaine d'interviews au centre-ville de Cluses, au quartier de la Sardagne à Cluses, à Marnaz et à Samoëns. Les questions portaient principalement sur la qualité, les atouts ou encore les points à améliorer de l'offre commerciale actuelle.



### Dans ce rapport, les actions estampillées de ce logo ont été portées en 2014 par l'équipe du CDDRA du Faucigny et financées par :

La Région Rhône-Alpes – Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie – La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie – La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie – La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc – La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre – La Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes

## Logement et habitat



**Réalisation du Programme Local de l'Habitat** par type de public et sa répartition géographique à 6 ans, en collaboration avec les partenaires institutionnels. Le programme donne lieu à l'élaboration de fiches actions précises et chiffrées.

- **Rédaction du cahier des charges**
- **Lancement de l'appel d'offres** pour le marché d'accompagnement
- **Finalisation du diagnostic** sur le logement et l'habitat qui déclenche le lancement opérationnel

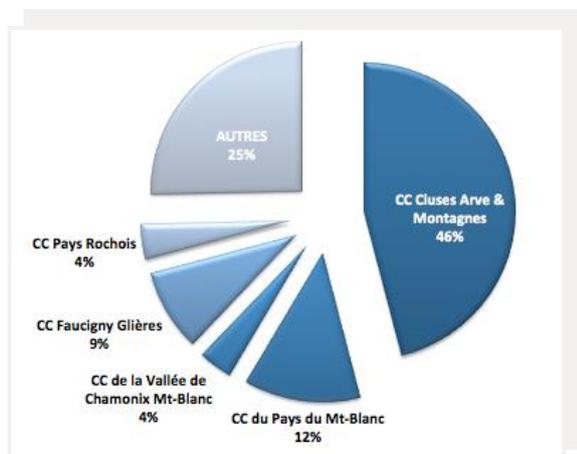
**Conception d'une aire d'accueil des gens du voyage de 30 places à Thyez et recherche de subventions**

## Politique de la ville

**Dispositif contractuel : le Contrat de ville**

- Programmation de la dernière année du CUCS et préparation du nouveau contrat de ville
- **Animation des 4 groupes de travail thématiques** : *cohésion sociale, jeunesse, développement économique et emploi, habitat cadre de vie*
- Exemples d'**actions menées** : Programme de Réussite Educative (PRE) pour les enfants et les jeunes de Cluses et Scionzier, chantier de l'école de menuiserie, réhabilitation du quartier des Valignons à Marnaz, création d'un poste de médiatrice à l'association « Mieux Vivre » à Cluses, organisation d'une université d'automne sur le thème de la Prévention réunissant des professionnels et des élus...

**Actions pour l'insertion et la prévention de la délinquance : soutien de l'antenne de justice de la moyenne Vallée de l'Arve**



**Graphique 1 : Détail du lieu de résidence des bénéficiaires (en pourcentage)**

**Répartition des motifs de sollicitations de l'antenne de justice en 2014 (en nombre) :**

- Droit de la famille ..... 1514
- Droit du logement ..... 391
- Droit de la consommation ..... 429
- Droit social/travail ..... 445
- Droit pénal ..... 461
- Droit des étrangers ..... 304
- Droit administratif ..... 564
- Aide aux victimes ..... 727
- Autres motifs ..... 4382

Le lieu d'habitation des bénéficiaires est détaillé dans le *graphique 1*.

Zoom sur...

### Le contrat de ville

Remplace le **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)** de la période 2007-2014

**Objet :** mettre en œuvre des actions, qui font défaut sur le territoire, au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat populaire, des personnes en insertion ou des jeunes. En particulier dans les domaines de l'accès à l'emploi, à la formation, à la réussite éducative, l'accès au sport et à la culture, à l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre les discriminations et l'égalité homme/femme.

Il s'agit un programme spécifique au territoire et à ses besoins.

**Partenaires :** Etat, Région, Département, 2CCAM, Caisse d'Allocations Familiales, Halpades et Haute-Savoie Habitat

**Financement :** 250 000€ de crédits spécifiques de l'Etat et 170 000€ de la Région, entre autres.

## Chapitre 2

Gestion des abonnés

Animations

Déchets

Déchetteries

Tri-sélectif

Raccordement des eaux usées

Mise en séparatif

Station d'épuration

**ENVIRONNEMENT, DÉCHETS,  
ASSAINISSEMENT ET ÉNERGIE**

Broyage en porte à porte

Certificats d'urbanisme

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Composteurs

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Assainissement collectif

**Direction de  
l'environnement, des  
déchets, de l'assainissement  
et de l'énergie**

 **Assainissement collectif**

Zoom sur...

**L'organisation du service**

**Objectif :** harmonisation et optimisation du service rendu à l'utilisateur

1. Diagnostic prévisionnel
2. Organisation de la démarche opérationnelle
3. Mise en cohérence avec la réglementation

**Elaboration d'un plan d'action pluriannuel**

- Contractualisation avec des prestataires
- Création d'outils transversaux de suivi
- Organisation interne

**Administratif :**

- Etude financière du lancement de la compétence assainissement collectif et harmonisation des tarifs
- Mise en place du service Assainissement collectif
- Déclarations
  - des primes épuratoires pour les stations d'épuration de *Magland et du Reposoir*
  - des redevances à l'Agence de l'eau pour *Scionzier et le Reposoir*
- Demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau, du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (SMDEA) et pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

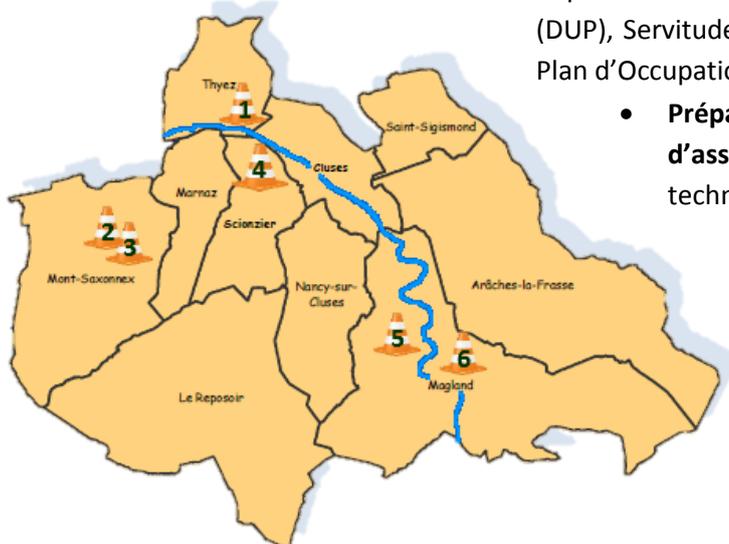
**Travaux (voir carte 1) :**

- 1. Mise en séparatif Avenue Louis Coppel à Thyez
- 2. Extension de réseau lieu-dit « Le Liot » au Mont-Saxonnex
- 3. Extension de réseau lieu-dit « Bois d'Amcy » au Mont-Saxonnex
- 4. Réalisation de la 3<sup>ème</sup> tranche de la Rue du Printemps à Scionzier
- 5. Groupement de commandes entre la commune de Magland, la 2CCAM et le SYANE pour des travaux routes des Villards, de Martinaz et du Tour Clerton à Magland
- 6. Mise en séparatif de la Place de l'Église à Magland

**Maîtrise d'œuvre**

- **Projets de raccordement des eaux usées :** consultation, relevé topographique, dépôt de subventions, phase avant-projet
  - Réseau de *Magland à Cluses*
  - Réseau de *Saint-Sigismond à Cluses*
- **Projet de création d'une station d'épuration et de réseaux divers :** dépôt de subventions, procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP), Servitude d'Utilité Publique (SUP), mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (POS) à *Nancy-sur-Cluses*
  - **Préparation à la rédaction du règlement d'assainissement collectif :** création d'un référentiel technique pour les postes de relevage

**Carte 1 : travaux réalisés sur le territoire en 2014**



## Maîtrise d'œuvre (suite)

- **Reprises des études :**
  - Projet de collecte des effluents en cul-de-sac Z.I. des Valignons à Marnaz
  - Extension du réseau d'assainissement collectif secteurs La Mouille, Cremelin et Morsullaz au Mont-Saxonnex
- **Etudes de faisabilité :**
  - remplacement de la canalisation au secteur des Mouilles d'en Haut au Reposoir
  - mise en séparatif du secteur du Crozet à Scionzier
  - raccordement du hameau d'Alloup au réseau d'assainissement de Marnaz
  - extension du réseau d'assainissement collectif du secteur Blanzly à Marnaz
- **Station d'épuration du Reposoir :**
  - Etude technique sur la mise en place du nouvel arrêté préfectoral
- **Etude diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune d'Arâches-la-Frasse**

## Marchés publics

- **Marchés transversaux**
  - Prestations d'hydro-curage sur le territoire
  - relevé topographique du territoire
- **Marchés de prestations de service pour l'exploitation du réseau public d'assainissement collectif** au Mont-Saxonnex et à Magland
- **Délégation de Service Public de Cluses et Flaine (Arâches-la-Frasse)**
  - Etudes du patrimoine pour la rédaction des Délégations de Service Public
  - Mise en place opérationnel avec les attributaires des marchés
  - Prolongation du contrat jusqu'en juin 2015 pour la station d'épuration de Flaine

**Délibération sur la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)** pour tout nouveau branchement et/ou modification de l'existant sur le réseau d'assainissement collectif

**Station d'épuration d'Arâches-la-Frasse :** renouvellement de l'agitateur du digesteur



**Figure 7 : travaux d'assainissement collectif sur la commune d'Arâches-la-Frasse**

 **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

- **Adoption du règlement de service** du SPANC
- **Contrôles des installations** qui ont abouti à la mise aux normes de 19 installations en 2014
- Instructions de **documents d'urbanisme** relatif à des demandes de Permis de construire (voir *tableau 1*)
- **Gestion administrative des abonnés**
- **Suivi des rapports**
- Réalisation d'**une étude d'opportunité** sur la prise de nouvelles compétences : entretien et réhabilitation

Et aussi ...

**30** Contrôles périodiques

**58** Etudes pour documents d'urbanisme

**2215** Abonnés

**Tableau 1 : activité du SPANC en 2014**

|  |  |  |
|--|--|--|
| Documents d'urbanisme                  | Etudes suite à des demandes de permis de construire<br>« Est-ce que cette habitation peut être construite ? »      | 26 avis favorables<br>3 avis défavorables  |
|  | Etudes suite à des demandes de certificats d'urbanisme<br>« Est-ce qu'une habitation peut être construite ? »      | 3 avis favorables<br>11 avis favorables sous réserve<br>2 avis défavorables  |
|  | Etudes pour des déclarations préalables<br>(Aménagement des combles, augmentation de la surface habitable, etc...) | 11 avis favorables<br>2 avis favorables sous réserve   |
| Contrôles sur l'état des installations | Contrôles relatifs à des transactions immobilières   | 9 installations conformes<br>47 installations non conformes avec obligation de mise aux normes dans l'année après la signature |
|  | Contrôles périodiques  | 30 contrôles réalisés  |

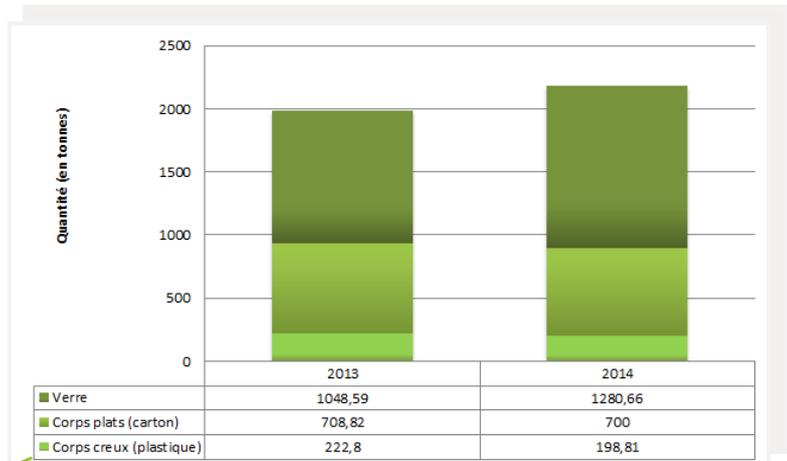


**Figures 8 et 9 : exemples de rejet non-conforme et d'une installation aux normes**

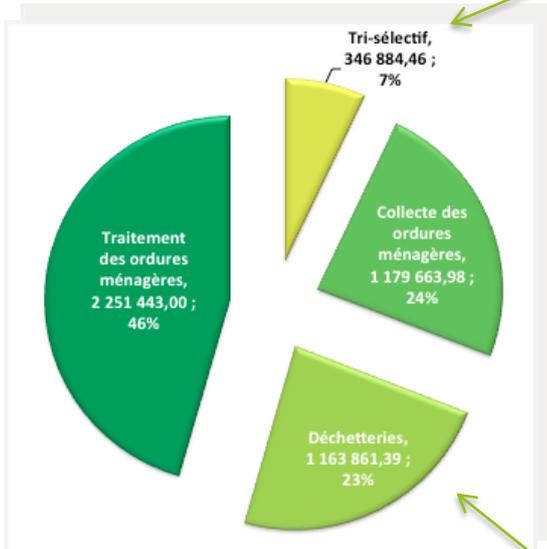
**Déchets**

**Collecte et gestion des déchets**

- Etude d'optimisation de la gestion de collecte des déchets
- Lancement du marché unique de collecte des déchets ménagers
- Relevé des points d'apports volontaires (voir graphique 2)
- Suivi des marchés en cours : collecte, centre de tri, rachat des matières et déchèteries



**Graphique 2 : Evolution des tonnages du tri-sélectif**



**Graphique 3 : Répartition des déchets selon leur poids par type de collecte**

- Epannage du compost issu de la plateforme de déchets verts sur les pistes de ski du Mont-Saxonnex
- Lancement d'un marché public pour l'achat d'un camion-benne à ordures ménagères
- Mise en place des « reportings » de tonnage pour le bon suivi des collectes (voir graphique 3)
- Signature d'une convention avec éco-mobilier (éco-organisme agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour le recyclage du vieux mobilier)
- Création d'un référentiel technique pour l'implantation des conteneurs semi-enterrés

Et aussi ...

**Les dépenses par habitant<sup>1</sup>**

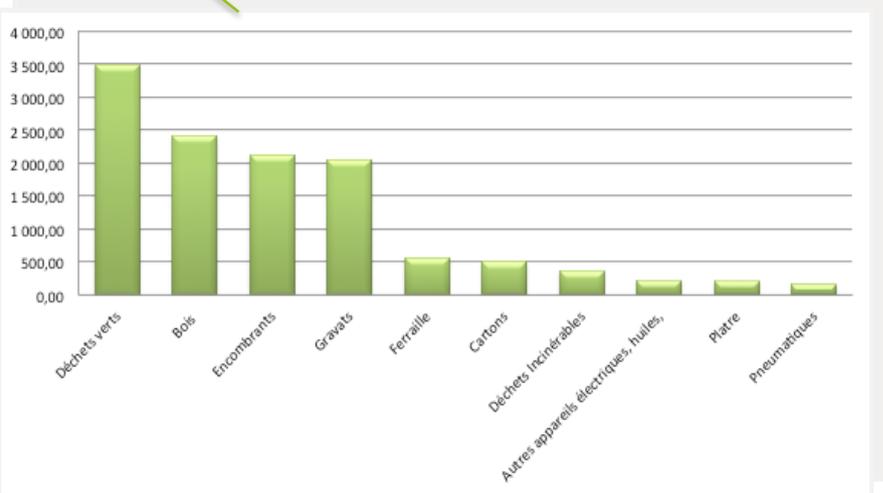
Gestion des ordures ménagères résiduelles : **64,99 €**

Gestion des déchèteries : **22,36 €**

Gestion du tri-sélectif : **6,67 €**

---

**94,02 €**

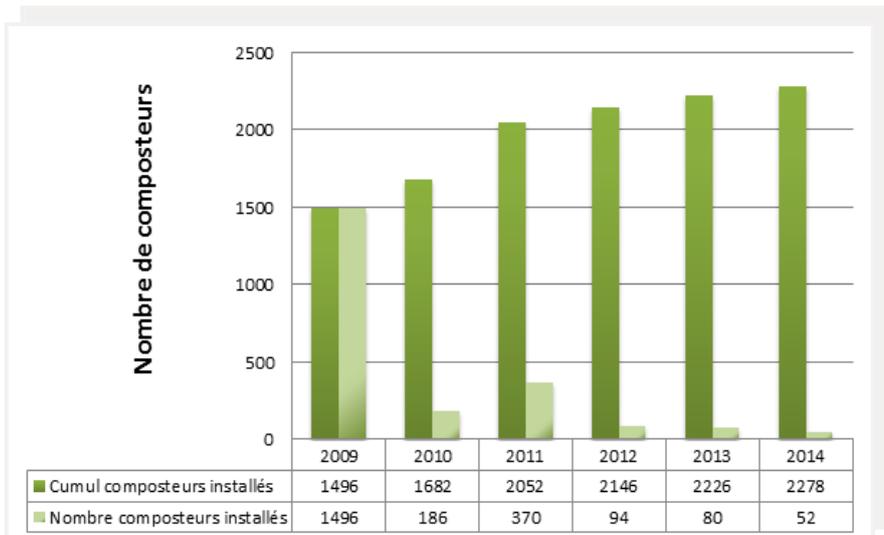


**Graphique 4 : Répartition des tonnages récoltés en déchèteries**

Pour information : rendement de la TEOM = 93,90 € par habitant

<sup>1</sup> Selon la population DGF légale de 2014

 Déchets (suite)



**Graphique 5 : Evolution du nombre de composteurs installés**

- Réflexion sur la **documentation à diffuser au grand public** (guide des déchets, etc...)
- **Animation de stands** sur des manifestations (marché de printemps, nettoyage de ville, etc...)
- Mise en place du **compostage collectif** à la cantine scolaire de Marnaz
- **Broyage en porte à porte** : mise en place de points de rencontres sur rendez-vous à Nancy-sur-Cluses et Saint-Sigismond (voir figure 10)

**Animations**

- **Installation de composteurs** chez les particuliers (voir *graphique 5*)
- Début des **animations pédagogiques** à la rentrée 2014 pour sensibiliser les élèves du primaire
- Enquêtes de satisfaction auprès des instituteurs des écoles bénéficiaires des animations **résultat satisfaisant**



**Figure 10 : broyage en porte à porte**

A voir...

Vidéo diffusée sur Canal C relative au broyage en porte à porte :

<http://www.canalctv.fr/fr/affichage-des-contenus/thematique/developpement-durable/lecture-video/article/operation-broyage-de-vegetaux.html>



**Figure 11 : compostage bio**

## Chapitre 3

La culture s'emmontagne

Economie Sociale et Solidaire

Tourisme  
d'affaires

Associations  
culturelles

Tourisme

Foncier disponible

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
TOURISTIQUE, CULTUREL ET  
SOCIAL**

Culture

Rencontres  
économiques

Balisage des sentiers

Villages stations

Schéma  
d'Équipement  
Commercial

Circuits courts

Économie

Événements

**Direction du  
développement  
économique, touristique,  
culturel et social**

 Développement économique



**Les 3èmes rencontres économiques du Faucigny – Quel tourisme pour demain ? – 17 juin 2014 à Morillon**



**Figure 12 : affiche 3èmes rencontres économiques du Faucigny**

**Préparation à l'organisation de l'évènement en réunions de travail**

- Réflexion sur le contenu et préparation de l'animation des ateliers en partenariat avec les collectivités et les professionnels du tourisme
- Validation du budget
- Choix des intervenants
- Prévision de la logistique nécessaire : matériel, ressources humaines

**Déroulement des 3èmes rencontres économiques du Faucigny au Centre de vacances CCAS Les Esserts à Morillon.**

- Accueil des 92 participants
- **Présentation du tourisme** sur les territoires de la 2CCAM et de la CCMG
- **Animations 3 ateliers autour des problématiques suivantes :** *comment optimiser le tourisme 4 saisons ? ; Comment garantir la pérennité des stations de basse altitude ? ; Comment développer le tourisme de proximité ?*
- Restitution des ateliers en séance plénière
- Témoignages d'un autre territoire : le Semnoz
- Conclusion autour d'un buffet partagé



**Circuits courts**

Réalisation du diagnostic action sur les circuits courts alimentaires en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA 74), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI 74) et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)

- 100 professionnels interrogés (enquêtes par courrier, téléphoniques et terrain)
- 2 groupes de travail
- 13 actions préconisées



**Figure 13 : photo des 3èmes rencontres économiques du Faucigny**

## Développement économique (suite)

### Schéma d'équipement commercial



- Organisation de 30 réunions et entretiens avec les professionnels du bassin clusien et du Haut-Giffre
- Administration de 1100 questionnaires aux commerçants et artisans sur le territoire de la 2CCAM
- Relevé de terrain de 500 commerces du bassin clusien

### Locaux vacants sur le territoire



- Réflexion préalable à la création d'un répertoire du foncier disponible
- Avenant du CDDRA : inscription au programme de l'acquisition d'un logiciel de gestion d'une base de données du foncier disponible pour le territoire du Faucigny. L'action sera mise en œuvre en 2015.



**Economie Sociale et Solidaire (ESS)** : définition, en concertation avec les partenaires, d'un programme d'action pluriannuel pour favoriser l'émergence de l'ESS

## Culture



**Création d'un répertoire des associations culturelles du territoire**



**Initiation d'un projet fédérateur intercommunal « La culture s'emmontagne »**



**Reconduction de l'appel à projet culture** visant à soutenir les associations et les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs projets culturels

## Tourisme

### Tourisme d'affaires

- Une **fiche action déposée** dans le cadre du **programme LEADER**
- Réflexion sur le tourisme d'affaires
- Réalisation d'une étude sur les attentes en matière de tourisme d'affaire



 **Tourisme (suite)**

**Balisage des sentiers**

- **Repérage pour la pose de balisage prévue en 2015** sur les communes de Magland (GR 96), Nancy-sur-Cluses (GR 96, Vormy) et Mont-Saxonnex (Boucle de la Glacière), reconnaissance du sentier de la cascade de l'Englennaz à Cluses dans le cadre des rando-gourmandes
- **Pose de poteaux de balisage** à Saint-Sigismond (vers l'alpage d'Agy) et entre Marnaz et Mont-Saxonnex (boucle Praz Bassoux – La Biolle – jonction Lac Bénit, *figures 15 et 16*)
- Suivi du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées

**Villages stations : Le Reposoir, Mont-Saxonnex, Nancy-sur-Cluses et Saint-Sigismond**

- Rédaction du cahier des charges préalable à l'**audit financier et technique du développement du potentiel touristique** prévu en 2015
- Réflexion sur des offres de loisirs : analyse de « benchmarking » sur les parcs animaliers et culturels
- Publication d'un guide pratique dans les boîtes aux lettres de communes de la vallée (*figure 14*)
- Diffusion d'une plaquette promotionnelle et vente de forfaits par l'office du tourisme de Cluses



**Hébergement touristique : soutien à la création d'un hôtel et d'un gîte sur la commune du Reposoir**

**Participation à des évènements avec stands de dégustation de produits du terroir** pour *les Journées Européennes du Patrimoine, le Trail du Gypaète, Musiques en Stock et JPP Neuf de Cœur*



**Figures 15 et 16 : poteaux de balisage**

**Les chiffres clés**

**27** km de sentiers balisés en 2014

**41** km de sentiers repérés pour balisage en 2015

**72** poteaux de balisage posés en 2014

**100** % du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées sera achevé d'ici début 2016

**169** poteaux prévus pour le balisage des sentiers en 2015



**Figure 14 : guide pratique**

## Chapitre 4



## Services fonctionnels

- Commande publique
- Ressources Humaines
- Finances

## 3 types de marchés :

Marché de service  
82%

Marché de fournitures  
6%

Marché de travaux  
12%

## Elaboration des marchés

Définition du besoin avec les services

Définition de la **procédure envisagée en fonction du type d'achat et du montant** de celui-ci

**Elaboration du Document de Consultation des Entreprises** : rédaction des pièces administratives du Règlement de Consultation/Cahier des Charges Administratives Particulières/Acte d'Engagement

**Rédaction des pièces techniques** : BPU<sup>1</sup>/CCTP<sup>2</sup>/DQE<sup>3</sup>

Délai moyen de notification d'un marché :

**3 mois et 21 jours**  
(de la date de publication à la date de notification)

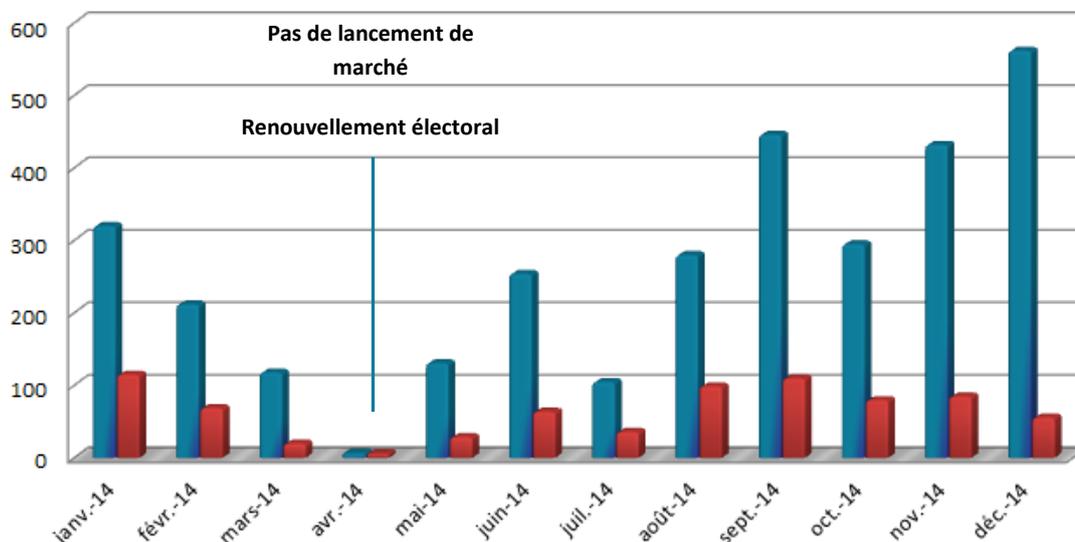
Durée moyenne de l'exécution des marchés :

**11 mois**

## Publication des marchés

- 13 Marchés à procédure adaptée (MAPA) publiés
- 3 Appels d'offres ouverts en procédure formalisée

Pour toutes procédures retenues : publication sur le profil acheteur de la collectivité : [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr)



**Graphique 5 : nombre de visites et de retraits de dossiers sur la plateforme en ligne**

<sup>1</sup> BPU : Bordereau des Prix Unitaires

<sup>2</sup> CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

<sup>3</sup> DQE : Détail Quantitatif Estimatif

La majorité des dépôts de dossiers se sont fait en dématérialisé via la plateforme

Marchés attribués :

17

Montant moyen d'un marché :

198 178,75 €

## Attribution et notification des marchés

**Analyse des offres** par les services opérationnels ou le maître d'œuvre

**Rédaction des rapports d'analyse des offres**

**Préparation des décisions d'attribution :** décision du Président, délibération du Bureau communautaire ou du Conseil Communautaire en fonction du montant

**Information des candidats évincés**

**Notification du marché** à l'attributaire retenu

**Transmission du marché au contrôle de légalité**

| Marchés de services   | Montant      |
|---|--------------|
| Marché de collecte des déchets ménagers                               | 1 299 000,00 |
| Intervention et entretien sur le réseau d'assainissement              | 298 701,00   |
| Prestations topographiques  | 101 405,00   |
| Construction d'un réseau de collecte des eaux usées à Saint-Sigismond | 96 425,00    |
| Prestations d'hydro-curage  | 90 697,00    |
| Construction d'un collecteur d'eaux usées entre Magland et Cluses     | 87 050,00    |
| Elaboration du Programme Local de l'Habitat                           | 31 775,00    |
| AMO à la mise en œuvre de la compétence assainissement non collectif  | 17 930,00    |
| AMO station d'épuration d'Arâches/Flaine                              | 17 925,00    |
| AMO station d'épuration de Cluses                                     | 12 585,00    |
| Création du site Internet de la ZCCAM                                 | 11 880,00    |
| Prestations topographiques  | 11 850,00    |
| AMO pour la collecte des déchets                                      | 7 200,00     |
| Marchés de travaux  | Montant      |
| Aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage              | 701 337,00   |
| Mise en séparatif d'un réseau d'assainissement à Magland              | 235 000,00   |

| Marché de fourniture                  | Montant    |
|---------------------------------------|------------|
| Achat d'une benne à ordures ménagères | 150 100,00 |

| Délégations de Service Public                  | Durée           |
|--|-----------------|
| Assainissement collectif de la ville de Cluses | 3 ans           |
| Assainissement collectif de Flaine             | 2 ans et 7 mois |

| Groupement de commandes                              | Montant    |
|--|------------|
| Travaux réseaux humides et réseaux secs, revêtements | 328 961,95 |

| Détail des attributaires (en nombre) |       |     |          |
|--------------------------------------|-------|-----|----------|
|                                      | ZCCAM |     | National |
| Petites et moyennes entreprises      | 13    | 68% | 65%      |
| Entreprises de taille intermédiaire  | 4     | 21% | 18%      |
| Grandes entreprises                  | 2     | 11% | 17%      |

| Détail des attributaires (en montant) |              |     |          |
|---------------------------------------|--------------|-----|----------|
|                                       | ZCCAM        |     | National |
| Petites et moyennes entreprises       | 1 165 292,00 | 37% | 38%      |
| Entreprises de taille intermédiaire   | 1 584 525,00 | 50% | 26%      |
| Grandes entreprises                   | 421 043,00   | 13% | 36%      |

**A savoir :** procédure de renouvellement de marché de prestations similaires pour la collecte des ordures ménagères et du tri-sélectif

AMO : Assistance à Maitrise d'Ouvrage

**Tableaux 2 : statistiques générales sur les attributaires des marchés publics**

Les effectifs de la 2CCAM se répartissent entre des agents employés directement par la Communauté de Communes et des agents mis à disposition par les communes membres ou d'autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

- **25 postes budgétaires directs – 23,5 Equivalent Temps Plein (ETP)**
  - **9 agents de catégorie A** : le Directeur Général des Services, le Directeur Général Adjoint, la Directrice Aménagement et Développement Durables du Territoire, le Directeur Assainissement-déchets, la chargée de mission politique de la ville, le chargé de mission CDDRA, le chargé de mission PSADER, la chargée de mission CLD, le responsable transports
  - **4 agents de catégorie B** : la chargée de développement touristique, le technicien assainissement, le technicien déchets, le technicien STEP-assainissement d'Arâches-la-Frasse
  - **12 agents de catégorie C** : 2 assistantes de direction, la coordinatrice de l'antenne de justice, l'agent SPANC, l'agent Assainissement-STEP à Arâches-la-Frasse, l'agent valorisation déchets, l'animatrice développement durable, 3 agents développement touristique, l'agent d'entretien, l'agent déchèterie à Arâches-la-Frasse
  
- **24 mises à disposition – 5,39 Equivalent Temps Plein (ETP) dont 12 personnes (2,51 ETP) pour le service collecte des Ordures Ménagères de la station de Flaine**
  - **8 agents de catégorie 1** : la Directrice Générale des Services de Thyez, le Directeur des Ressources Humaines de Cluses, le Directeur Administratif et Financier de Cluses, le Directeur Communication et de l'Office de Tourisme de Cluses, 2 responsables marchés publics d'Arâches-la-Frasse, la directrice technique du SIVOM, le Directeur Général des Services du Syndicat Intercommunal de Flaine
  - **4 agents de catégorie B** : le responsable assainissement d'Arâches-la-Frasse, le responsable assainissement de Scionzier, la chargée de communication de Thyez, le technicien déchets du SIVOM
  - **12 agents de catégorie C (dont 11 pour Flaine)** : les agents de collecte des Ordures Ménagères de Flaine, l'agent technique assainissement de Scionzier

Le nombre de payes est passé de 371 en 2013 à 443 en 2014.

**Pour information** : début 2015, suite, notamment, à la modification de l'Intérêt Communautaire, les principaux changements à noter sont :

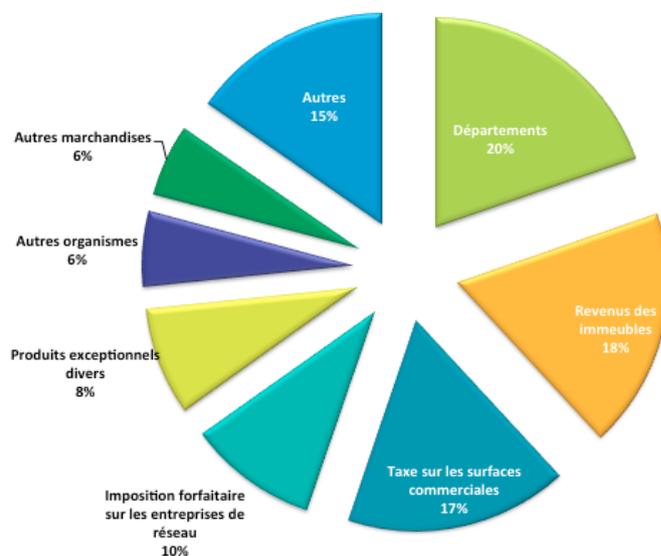
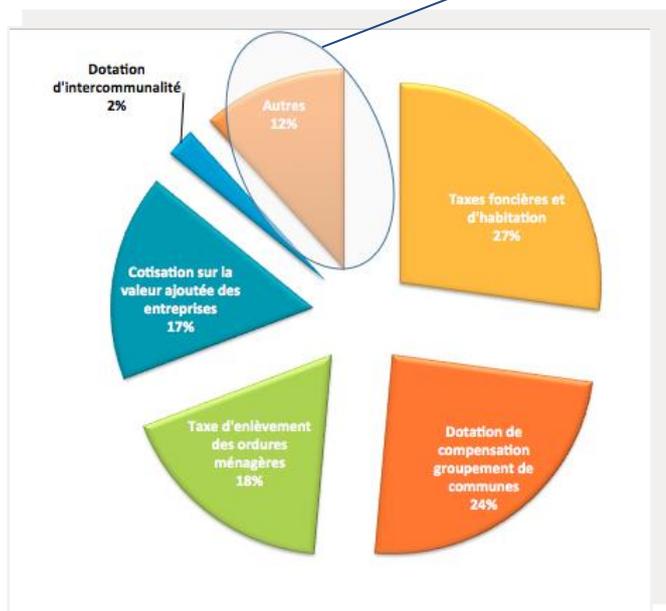
- Fin de détachement sur l'emploi fonctionnel du Directeur Général Adjoint
- Fin des mises à disposition du Directeur Office de Tourisme-Communication de Cluses et des responsables marchés publics d'Arâches-la-Frasse

**Tableau 3 : récapitulatif des effectifs de la 2CCAM**

| Répartition par catégorie | Postes directs | Postes directs en ETP | Mises à disposition | Mises à disposition en ETP |
|---------------------------|----------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|
| Catégorie A               | 9              | 9                     | 8                   | 1                          |
| Catégorie B               | 4              | 3,8                   | 4                   | 1,15                       |
| Catégorie C               | 12             | 10,7                  | 12                  | 3,24                       |
| <b>TOTAUX</b>             | <b>25</b>      | <b>23,5</b>           | <b>24</b>           | <b>5,39</b>                |

ETP : équivalent temps plein

### Les Recettes



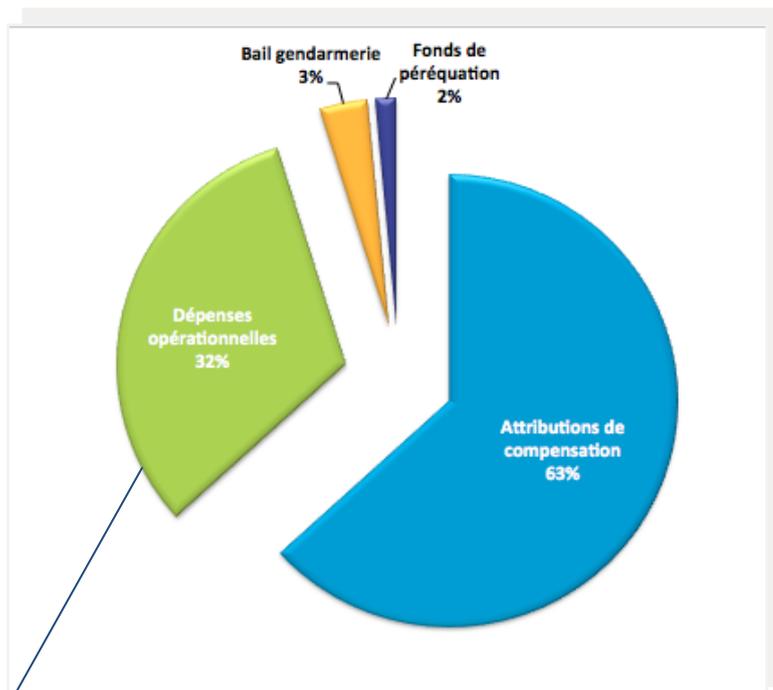
**Graphiques 6 et 7 : détail des recettes de fonctionnement de la 2CCAM**

Les recettes de la **Contribution Economique Territoriale (CET)** s'établissent au même niveau que celles de 2013 (très légère hausse de 0,21%). La modification des bases de calculs a entraîné une légère baisse (-0,76%) de la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)**, compensée dans le même temps par une hausse sensible des rentrées de la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, +1,33%)**.

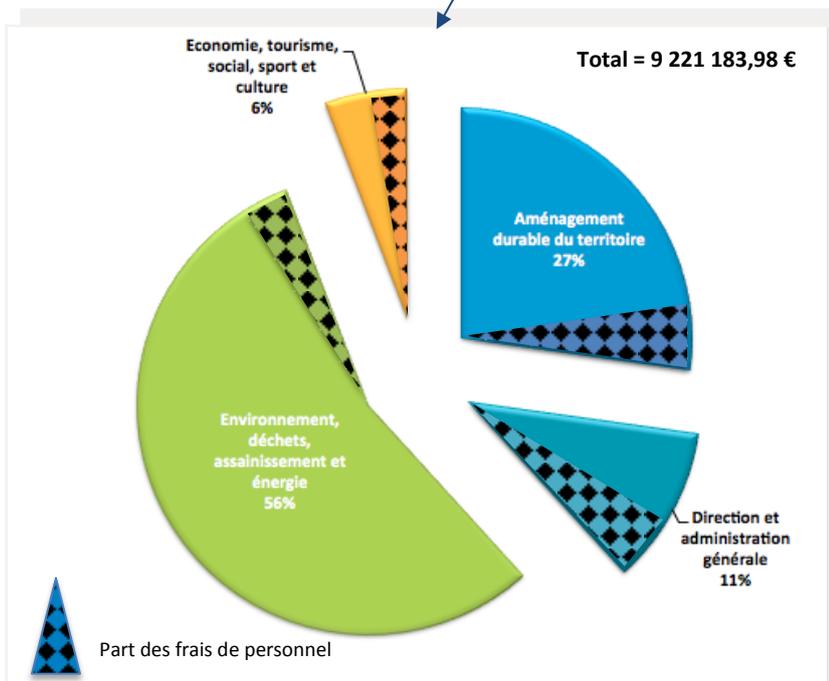
Les autres recettes se partagent entre les différents produits fiscaux prélevés aux entreprises : la **taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)** et l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)**. Mais aussi aux particuliers avec la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**, par exemple, représentant 18% des recettes de fonctionnement de la Communauté de Communes.

## Les Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les attributions de compensation représentent plus de 60% des dépenses consolidées (fonctionnement et investissement) de la Communauté de Communes.



**Graphique 8 : détail des dépenses de fonctionnement et d'investissement**



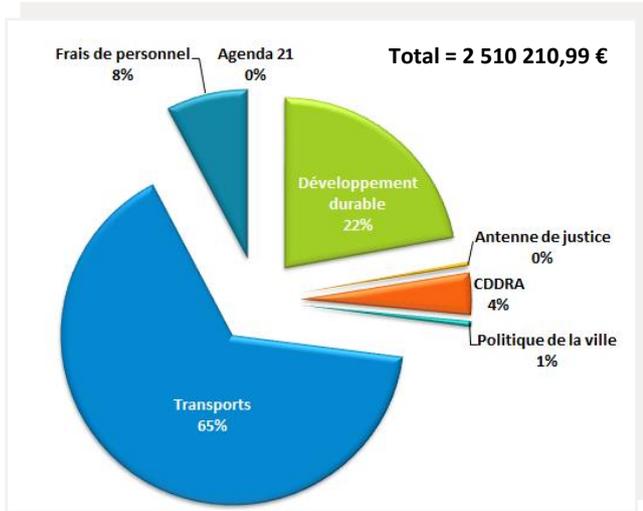
**Graphique 9 : détail des dépenses opérationnelles**

### Les Dépenses opérationnelles

En 2014, la direction de l'environnement, des déchets, de l'assainissement et de l'énergie représentait plus de la moitié des dépenses (fonctionnement et investissement) de la Communauté de Communes.

Au total, la masse salariale représente 11,70% des dépenses opérationnelles.

Le détail, pour chaque direction, est présenté ci-après.

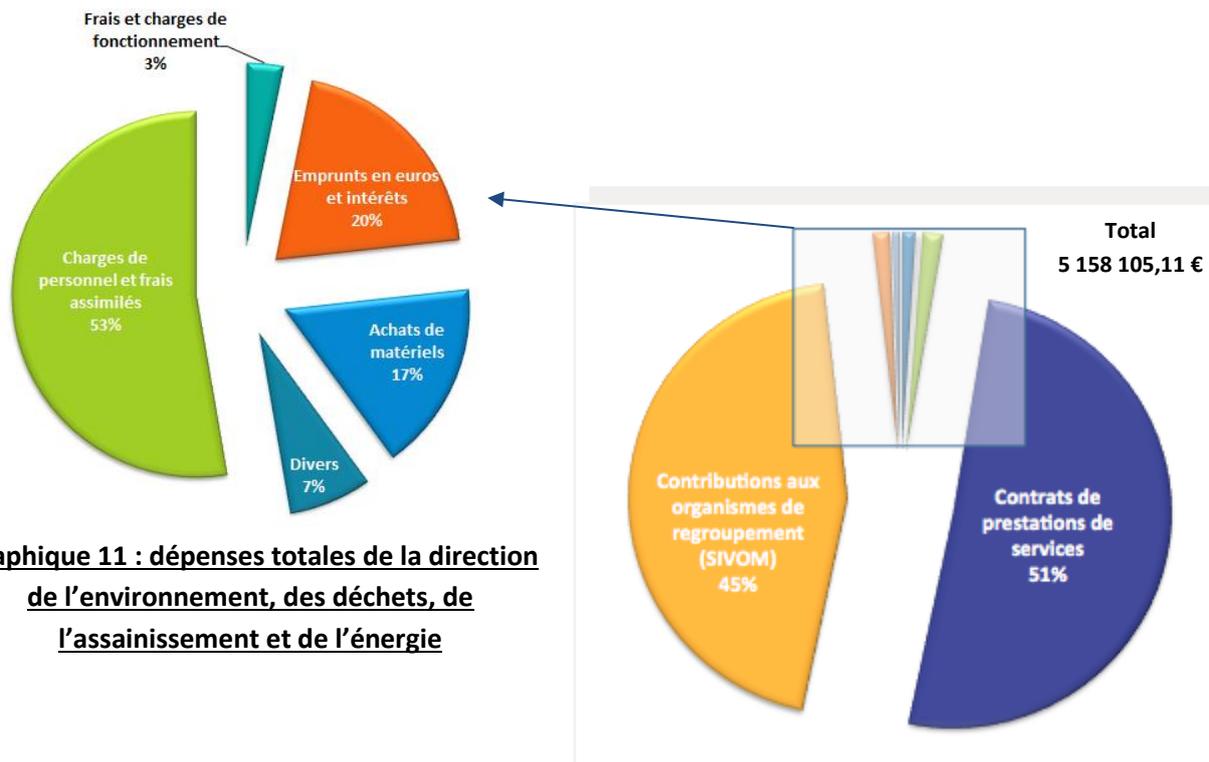


## Dépenses de la direction de l'aménagement et du développement durables du territoire

Pour la **direction de l'aménagement et du développement durables du territoire**, on retrouve les **transports comme principal poste de dépense** (voir *graphique 9*) et notamment les contrats avec les prestataires (SAT, RATP Dev, etc...) et les établissements gestionnaires (SIVOM).

**Graphique 10 : dépenses totales de la direction de l'aménagement et du développement durables du territoire**

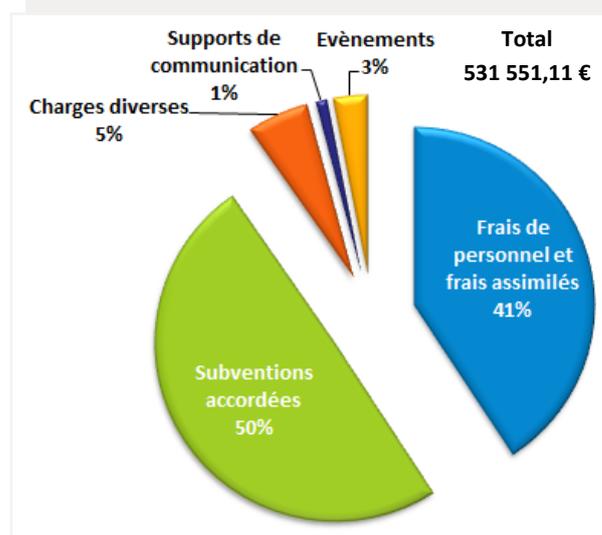
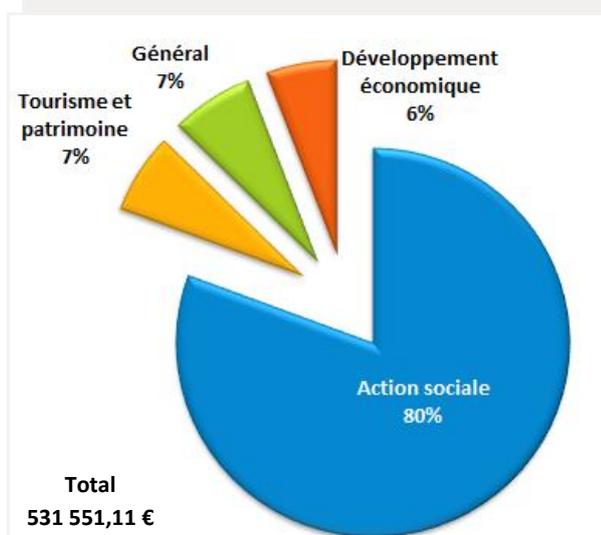
## Dépenses de la direction de l'environnement, des déchets, de l'assainissement et de l'énergie



**Graphique 11 : dépenses totales de la direction de l'environnement, des déchets, de l'assainissement et de l'énergie**

Pour la **direction de l'environnement, des déchets, de l'assainissement et de l'énergie**, ce sont, là encore, les **contrats avec les prestataires** qui représentent les **plus grosses dépenses**. Il s'agit du marché de collecte et de gestion des ordures ménagères qui s'élève à 2,54 millions d'euros. **Les contributions au SIVOM** arrivent juste derrière avec un total de 2,25 millions d'euros dépensés (voir *graphique 10*).

## Dépenses de la direction du développement économique, touristique et social

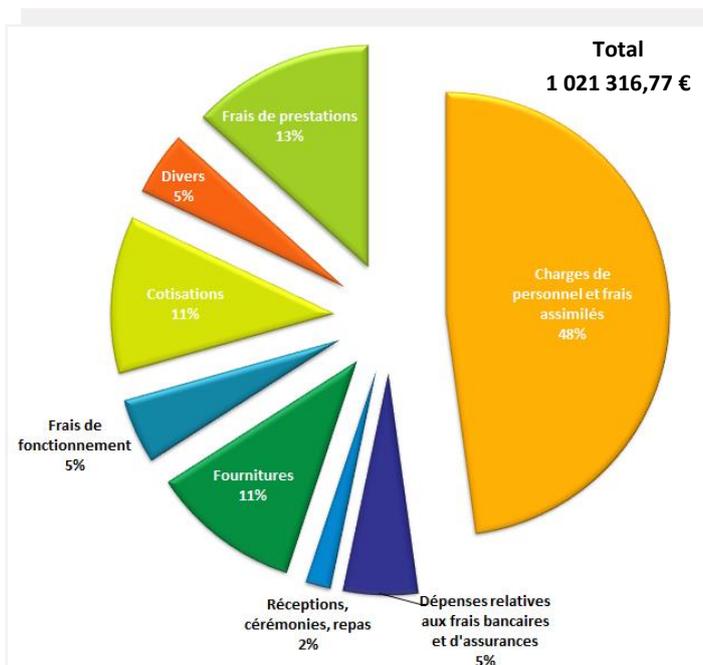


**Graphiques 12 et 13 : dépenses détaillées de la direction du développement économique, touristique et social, par service et par nature de dépenses**

L'**action sociale**, via les **subventions distribuées** d'un montant de plus de 274 000 euros, se place en tête des dépenses de la **direction du développement économique et touristique** (voir *graphiques 11 et 12*).

Loin derrière, arrivent les dépenses pour le **tourisme et le patrimoine** avec notamment des contrats passés pour la **réalisation d'études**.

Enfin, ce sont les **subventions** ainsi que les diverses **participations à des évènements** (salons, etc..) qui représentent la majorité du budget pour le **développement économique**.



## Dépenses de la direction générale et administrative

Les **dépenses** de la **direction générale et administrative** se déclinent principalement entre 4 postes de dépenses. Les **charges de personnel** arrivent en premier, devant les **frais de prestations** composés essentiellement des **honoraires** des professions réglementées.

Les **cotisations pour les organismes et la formation** représentent le même niveau de dépenses que les **fournitures**.

Enfin, les dépenses relatives aux **frais bancaires et d'assurances**, les **frais pour les réceptions**, les **frais de fonctionnement** et **divers autres dépenses** ne représentent qu'une infime partie du budget.

**Graphique 14 : dépenses totales de la direction générale et administrative, comprenant la commande publique**

## Services fonctionnels : les Finances

| Direction                                | Nature   | Budget primitif 2014 | Budget réalisé 2014 |
|--|--|----------------------|---------------------|
| <b>Aménagement durable du territoire</b> | Charges de personnel et frais assimilés                    | 326 400,00           | 308 308,87          |
|  | Documentation, médiathèque, études et recherche            | 4 350,00             | 1 330,89            |
|  | Séminaires, conférences et déplacements                    | 11 200,00            | 5 971,86            |
|  | Divers   | 3 650,00             | 2 287,07            |
|  | Réceptions et cérémonies                                   | 3 150,00             | 10 648,19           |
|  | Contrats de prestations de services                        | 68 115,00            | 12 705,00           |
|  | Contributions aux organismes de regroupement (SM3A, SIVOM) | 1 054 632,00         | 1 047 560,81        |
|  | Charges immobilières                                       | 10 000,00            | 6 000,00            |
|  | Frais bancaires et d'assurance                             | 700,00               | 417,49              |
|  | Frais de fonctionnement                                    | 5 990,00             | 5 909,40            |
|  | Publications (imprimés réalisés)                           | 9 300,00             | 921,92              |
|  | Reversements (CCI...)                                      | 71 000,00            | 89 684,11           |
|  | Reversement au SIVOM pour compétence transports            | 470 000,00           | 470 000,00          |
|  | Transports   | 535 000,00           | 531 024,51          |
| <b>TOTAL DIRECTION</b>                   |  | <b>2 573 487,00</b>  | <b>2 492 770,12</b> |

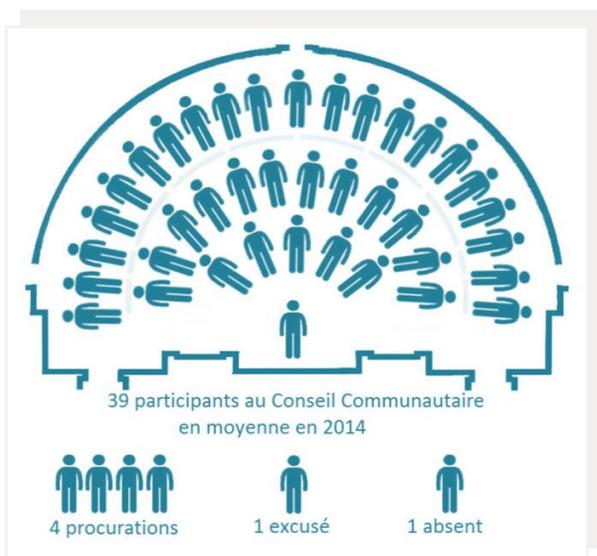
| Direction                                   | Nature  | Budget primitif 2014 | Budget réalisé 2014 |
|---|---|----------------------|---------------------|
| <b>Direction et administration générale</b> | Charges de personnel et frais assimilés         | 342 821,00           | 381 930,93          |
|   | Fournitures                                     | 5 110,00             | 3 330,41            |
|   | Documentation, médiathèque, études et recherche | 1 694,00             | 1 561,85            |
|   | Séminaires, conférences et déplacements         | 6 802,00             | 9 998,42            |
|   | Divers  | 14 455,00            | 17 563,80           |
|   | Réceptions et cérémonies                        | 10 500,00            | 8 429,89            |
|   | Contrats de prestations de services             | 7 500,00             | 8 972,00            |
|   | Charges immobilières                            | 35 815,00            | 34 448,42           |
|   | Frais bancaires et d'assurance                  | 21 350,00            | 18 144,70           |
|   | Frais de fonctionnement                         | 10 072,00            | 8 448,15            |
|   | Publications (imprimés réalisés)                | 9 000,00             | 11 430,57           |
|   | Reversements (CCI...)                           | 1 000,00             | 2 779,86            |
|   | Honoraires et frais de professions réglementées | 19 097,00            | 41 387,75           |
|   | <b>TOTAL DIRECTION</b>                          |                      | <b>485 216,00</b>   |

|                                      |  |              |                     |
|--------------------------------------|--|--------------|---------------------|
| <b>Environnement déchets énergie</b> | Charges de personnel et frais assimilés                    | 218 680,00   | 192 020,13          |
|                                      | Fournitures  | 3 000,00     | 2 859,19            |
|                                      | Matériel roulant (véhicules...)                            | 50 000,00    | 41 630,13           |
|                                      | Carburants   | 8 500,00     | 8 470,63            |
|                                      | Contrats de prestations de services                        | 2 510 200,00 | 2 540 164,97        |
|                                      | Contributions aux organismes de regroupement (SM3A, SIVOM) | 2 251 443,00 | 2 251 443,70        |
|                                      | Frais bancaires et d'assurance                             | 57 750,00    | 56 957,13           |
|                                      | Frais de fonctionnement                                    | 6 500,00     | 9 659,22            |
|                                      | <b>TOTAL DIRECTION</b>                                     |              | <b>5 106 073,00</b> |

| Direction                                     | Nature   | Budget primitif 2014 | Budget réalisé 2014 |
|---|--|----------------------|---------------------|
| <b>Economie Tourisme Social Sport Culture</b> | Charges de personnel et frais assimilés  | 204 638,00           | 197 079,54          |
|   | Fournitures  | 0,00                 | 807,07              |
|   | Etudes et recherche  | 7 767,00             | 7 500,00            |
|   | Séminaires, conférences et déplacements  | 37 700,00            | 12 538,67           |
|   | Divers   | 7 000,00             | 3 600,00            |
|   | Réceptions et cérémonies   | 7 000,00             | 6 221,06            |
|   | Contrats de prestations de services  | 5 000,00             | 810,00              |
|   | Frais de fonctionnement  | 1 270,00             | 767,44              |
|   | Publications (imprimés réalisés...)  | 15 610,00            | 5 750,29            |
|   | Reversements (CCI...)  | 4 000,00             | 5 930,00            |
|   | Subventions de fonctionnement aux associations et autres (Alvéole, Mission Locale, ADMR, Mont-Blanc Industries, Amicale du personnel d'Arâches-la-Frasse...) | 274 307,00           | 273 604,00          |
|   | <b>TOTAL DIRECTION</b>   |                      | <b>564 292,00</b>   |

|                    | Budget primitif 2014 | Budget réalisé 2014 |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| <b>TOTAL 2CCAM</b> | <b>8 729 068,00</b>  | <b>8 659 010,04</b> |

**Figure 17 : Détail des dépenses réelles de fonctionnement par service, hors attributions de compensation et fonds de péréquation**



**Figure 18 : moyenne de participation au conseil communautaire**

## Administration générale

Au niveau administratif, on dénombre **1358 courriers reçus**, soit une **hausse de 60%** par rapport à l'année 2013.

Le service comptable a exécuté **4650 mandats de paiement** en 2014 contre 4062 l'année précédente. Concernant les **titres de recettes**, le **nombre d'émissions en 2014 s'élève à 522**, pour une **augmentation de 49%** en un an (351 en 2013).



**Figure 19 : répartition moyenne des voix en conseil communautaire**



**Figure 20 : décisions, arrêtés et délibérations de l'année 2014**



**Figure 21 : présence et décisions en bureau communautaire**